

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du métier : Coordonnateur(trice) cohésion sociale et logement

Statut : Filière administrative ou médico-sociale - Catégorie A – Cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs, des attachés territoriaux ou des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable territorial cohésion sociale et logement, le/la coordonnateur(trice) cohésion sociale et logement participe à la mise en œuvre des orientations départementales en matière de cohésion sociale sur le territoire. Il/elle est positionné(e) principalement sur l'accompagnement technique des équipes et l'animation et la gestion du dispositif RSA. Il/elle peut également intervenir sur les autres domaines de la lutte contre les exclusions : accès et maintien dans le logement, habitat, lutte contre les précarités. S'appuyant sur son expertise technique, il/elle inscrit son action dans une approche globale afin d'assurer une prise en charge de qualité des situations individuelles. A ce titre, il/elle coordonne l'ensemble des actions auprès des personnes accompagnées pour assurer la cohérence des parcours. Il/elle assure l'accompagnement technique des professionnels(elles) de l'équipe cohésion sociale et logement.

Localisation du poste : Territoire Amiens - Résidence administrative : Amiens

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 2A4f

NBI :

Ce poste ouvre droit à une NBI ? oui non

Activités :

Mise en œuvre des accompagnements dans le cadre du parcours d'insertion

- analyser et mettre en lien le besoin des usagers et la mobilisation des outils et dispositifs pour y répondre
- garantir l'accès aux droits
- veiller au respect des orientations fixées par l'exécutif départemental et à l'application des procédures départementales en matière de RSA.
- assurer l'orientation des bénéficiaires du RSA en prenant en considération leurs besoins et les ressources disponibles sur le Territoire
- s'assurer de la réalisation des contrats d'engagement réciproque (CER) et des bilans de CER de leur conformité avec les orientations départementales et le cadre procédural défini (notifications, délais, sécurité juridique).
- Superviser les CER et les soumettre pour validation au Responsable territorial cohésion sociale et logement
- assurer la mise en œuvre des différents plans de contrôle initiés par la collectivité
- contribuer aux réponses faites aux demandes d'intervention (enquêtes, évaluations...) dans le respect des délais octroyés
- préparer les commissions de l'équipe pluridisciplinaire RSA
- assurer le suivi des décisions prises dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire RSA
- contribuer à la tenue des commissions concernant le domaine du logement (expulsions, CCAPEX)
- alerter le Responsable Territorial Cohésion sociale et Logement et le Directeur de Territoire sur les situations complexes

Accompagnement technique des professionnels

- assurer un appui technique auprès des professionnels dans l'élaboration des contrats (Contrat d'Engagement Réciproque, Mesures d'Accompagnement Social Personnalisée, Fond Solidarité Logement) et le suivi des parcours
- participer à la régulation et à l'évaluation des accompagnements sociaux
- décliner sur le territoire les procédures métier et garantir l'harmonisation des pratiques
- apporter conseil et soutien technique aux équipes
- superviser les écrits professionnels en veillant à la qualité rédactionnelle ainsi qu'au respect de la législation et des procédures départementales et les soumettre pour validation au Responsable Territorial
- assurer un appui technique spécifique sur l'informatisation des données et la dématérialisation des procédures (dématérialisation du CER, du FSL, des aides financières)

Gestion des ressources humaines

- contribuer à l'évaluation des agents de l'équipe cohésion sociale-logement par la transmission au Responsable Territorial d'éléments relatifs à leur activité et à leur manière de servir
- contribuer à l'accompagnement dans le développement des compétences (propositions pour l'élaboration du plan de formation et mise en œuvre du plan de formation)

Contribution à l'élaboration et la déclinaison territoriale des orientations départementales

- contribuer à l'analyse des besoins sociaux
- évaluer l'activité des partenaires conventionnés avec le Département au regard des conventions établies
- participer à l'évaluation de la politique territoriale de cohésion sociale (rapport d'activité, tableaux de bord...)

Veille

- se tenir informé(e) de l'évolution réglementaire et technique du domaine d'activité

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la coordonnateur(trice) cohésion sociale et logement est placé(e) sous l'autorité du responsable territorial cohésion sociale et logement qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec le Directeur de territoire
- avec les Responsables territoriaux
- avec les directions centrales, en particulier la Direction de la cohésion sociale et du logement
- avec les équipes médico-sociales du territoire

Externes :

- avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux et départementaux en charge du domaine de la cohésion sociale et du logement

Contraintes du poste :

- déplacements sur l'ensemble du territoire du département
- continuité de service

Compétences requises :

- Diplôme d'État d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou connaissances acquises par l'expérience professionnelle
- Diplôme d'enseignement supérieur ou toute autre formation ou expérience en rapport avec l'accompagnement des personnes dans le cadre de l'insertion
- Permis B

Connaissances :

- bonne connaissance de l'action sociale et des politiques de lutte contre les exclusions
- connaissance précise du dispositif RSA, de ses applications et procédures
- connaissance précise de la législation sociale et des dispositifs relatifs au logement social
- connaissance des acteurs et des partenaires intervenant dans le domaine de la cohésion sociale
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement des conseils départementaux
- maîtrise des méthodes d'animation d'équipes
- maîtrise de la méthodologie de conduite de projet
- maîtrise des outils bureautiques et métier

Aptitudes professionnelles :

- force de proposition
- capacité d'analyse, de suivi et d'évaluation des dispositifs publics
- capacité d'anticipation
- capacité d'organisation et de coordination
- aptitude à l'animation d'équipes
- aptitude au travail en réseau
- capacités rédactionnelles
- capacité à rendre compte

Comportements professionnels – motivations :

- sens de la qualité du service offert au public
- rigueur et méthode
- très bon relationnel
- écoute
- dynamisme
- réactivité
- autonomie
- devoir de réserve
- résistance au stress
- discrétion

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 31 mars 2023.